

Remplace la date 02-oct.-2023

Date de révision 14-avr.-2026

Numéro de révision 3

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Codes produit	20624
Numéro du fiche de données de sécurité	20624
Nom du produit	BUTYL DIGLYCOL ACETATE

**Autres moyens d'identification**

Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475110-51-XXXX
Numéro EC	204-685-9
Numéro CAS	124-17-4
Synonymes	2-(2-BUTOXYETHOXY) ETHYL ACETATE, BDGA, butyldigol acetate, DEGBEA, diethyleneglycolmonobutyl ether acetate, ethanol, 2-(2-butoxyethoxy)-, acetate
Substance pure/mélange	Substance
Formule	C10H20O4
Masse molaire	204.26 g/mol

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation recommandée	Fabrication de substance Formulation & (re)conditionnement de substances et mélanges. In coatings Encres Utilisation en laboratoire Utilisation dans des produits agrochimiques Agent liant Agent de libération Utilisation dans les produits chimiques de transformation Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.
-------------------------	---

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fournisseur**

Univar Solutions Belgium N.V.  
Riverside Business Park Building G  
Bd International 55  
Internationalelaan 55  
1070 Brussels  
BEL  
Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)  
 Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245

**Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008**

Europe	112
--------	-----

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Règlement (CE) n° 1272/2008

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
--	----------------------

**2.2. Éléments d'étiquetage****Mention d'avertissement**

Attention

**Mentions de danger**

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

**Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)**

P280 - Porter un équipement de protection des yeux et du visage

P264 - Se laver la peau soigneusement après manipulation

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin

**2.3. Autres dangers**

Aucun danger identifié.

**Évaluation PBT et vPvB**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

**Informations relatives aux perturbateurs endocriniens**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1 Substances**

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le	Limite de concentration	Facteur M	Facteur M (long terme)
--------------	------------	-------------------------	---------------------------	-------------------------	-------------------------	-----------	------------------------

		nt REACH		règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	spécifique (LCS)		
BUTYL DIGLYCOL ACETATE 124-17-4	>= 98 %	Aucune donnée disponible	204-685-9	Eye Irrit. 2 (H319)	-	-	-

**Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16**

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
BUTYL DIGLYCOL ACETATE 124-17-4	11920	5400	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Conseils généraux

Le personnel de premiers secours doit porter un équipement de protection approprié lors de tout sauvetage. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer la fiche de données de sécurité). Garder la victime sous observation.

#### Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin en cas de symptômes.

#### Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de symptômes.

#### Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter un médecin en cas de symptômes.

#### Ingestion

Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer la fiche de données de sécurité).

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Symptômes

Inhalation L'inhalation de vapeurs à concentration élevée peut provoquer une irritation du système

	respiratoire. Peut provoquer une irritation. Muqueuse. Toux et/ ou respiration sifflante. nausées. Vertiges.
Yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Cutané(e)	Sécheresse et/ou craquelure.
Ingestion	APRES INGESTION DE GRANDES QUANTITES : Inconfort gastro-intestinal Peut provoquer une dépression du système nerveux central Perte de connaissance

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Note au médecin** Traiter les symptômes.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés** Utiliser l'agent d'extinction adapté au type d'incendie adjacent. Agent chimique sec, CO<sub>2</sub>, eau pulvérisée ou mousse résistant à l'alcool.

**Incendie majeur** PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Dangers spécifiques dus au produit chimique** En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

**Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions individuelles** Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs.

**Autres informations** Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

**Pour les secouristes** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

**Précautions pour la protection de l'environnement** Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure.

**Méthodes de nettoyage** Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas laisser les eaux de ruissellement de lutte contre l'incendie pénétrer les égouts ou les cours d'eau.

**Prévention des dangers secondaires** Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres rubriques** Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage antidéflagrant. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

**Remarques générales en matière d'hygiène** Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de conservation** Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Conserver à l'écart des matériaux suivants. Agent comburant. Bases fortes.

**Matériaux d'emballage** Matériau de récipient/équipement adapté. Acier. acier inoxydable. Verre. Polypropylène. Aluminium.  
Matériau de récipient/équipement non adapté. cuivre. Récipient en plastique.

**Classe d'entreposage (TRGS 510)** LGK 10.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### **Utilisation(s) particulière(s)**

Voir la section 1 pour plus d'informations.

**Mesures de gestion des risques (RMM)** Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### **Limites d'exposition**

**Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle** Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

**Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs**

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
BUTYL DIGLYCOL ACETATE 124-17-4	-	100 mg/kg bw/day [4] [6]	-

**Notes**

[4] Effets systémiques sur la santé.  
[6] À long terme.

**Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses** Aucune information disponible

**Notes****Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public**

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
BUTYL DIGLYCOL ACETATE 124-17-4	7.9 mg/kg bw/day [4] [6]	-	-

**Notes**

[4] Effets systémiques sur la santé.  
[6] À long terme.

**Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public** Aucune information disponible.

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
BUTYL DIGLYCOL ACETATE 124-17-4	0.108 mg/L	0.6 mg/L	0.0108 mg/L	-	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
BUTYL DIGLYCOL ACETATE 124-17-4	0.8 mg/kg sediment dw	0.08 mg/kg sediment dw	100 mg/L	0.29 mg/kg soil dw	70 mg/kg food

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques**

Aucune information disponible.

**Équipement de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Utiliser une protection oculaire selon la norme EN ISO 16321-1.

**Protection des mains**

Porter des gants appropriés. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture

des gants concernés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

Gants			
Temps de contact	EPI - Matériaux des gants	Épaisseur des gants	Délai de rupture
	PVC		
	Porter des gants de protection en caoutchouc butyle		
	Tetrafluoroethylene		

<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact probable avec la peau.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.
<b>Remarques générales en matière d'hygiène</b>	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide	
<b>Aspect</b>	Liquide transparent	
<b>Couleur</b>	Incolore	
<b>Odeur</b>	Légère Agréable	
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible	
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	< - 70 °C	@ 1013 hPa.
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition</b>	245 °C	@ 1013 hPa.
<b>Inflammabilité</b>		Non classé. Le produit n'est pas inflammable.
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	5 % vol	
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	0.8 % vol	
<b>Point d'éclair</b>	116 °C	CC (test en vase clos Closed Cup). @ 1013 hPa.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	197 °C	@ 1013 hPa.
<b>Température de décomposition</b>		Aucune information disponible.
<b>pH</b>		Aucune information disponible.
<b>pH (en solution aqueuse)</b>		Aucune information disponible.
<b>Viscosité cinématique</b>	3.519 mm <sup>2</sup> /s	@ 20 °C.
2.771 mm <sup>2</sup> /s		@ 30 °C.
<b>Viscosité dynamique</b>	3.5 mPa s	@ 20 °C.
<b>Hydrosolubilité</b>	Soluble dans l'eau	
	6.5 g/100mg/l @ 20°C	
<b>Solubilité(s)</b>	soluble dans Éthanol Acétone Éther	
<b>Coefficient de partage</b>	log Pow: 1.7	OCDE 117. @ 23 °C.
<b>Pression de vapeur</b>	0.005 hPa	@ 20 °C.
<b>Densité relative</b>	0.98	@ 20 °C. DIN 51757.
<b>Masse volumique apparente</b>		Aucune information disponible

Densité de liquide	977 kg/m <sup>3</sup>	@ 20 °C DIN 51757
Densité de vapeur	7.00	Méthode de calcul.
Caractéristiques des particules		non applicable. liquide.
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

**9.2. Autres informations**

Masse molaire	204.26 g/mol
Teneur en COV	0 %

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique  
non applicable

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

Taux d'évaporation	6500 Éther <0 (n-butyl acetate=1)
--------------------	--------------------------------------

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Réactivité Température supérieure au point d'éclair : risque d'incendie/explosion plus élevé.

**10.2. Stabilité chimique**

Stabilité Instable lors de l'exposition à l'air.

**Données d'explosion**

Sensibilité aux impacts  
mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges  
électrostatiques Aucun(e).

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Possibilité de réactions  
dangereuses Réagit lentement au contact de l'air : peroxydation entraînant un risque accru d'incendie ou d'explosion. Réagit violemment avec certaines bases : dégagement de chaleur. Stockage prolongé : risque de formation de peroxydes : augmentation de la pression et risque d'éclatement du récipient.

**10.4. Conditions à éviter**

Conditions à éviter Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants.

**10.5. Matières incompatibles**

Matières incompatibles Agents comburants forts. Bases fortes.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition  
dangereux Oxydes de carbone.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Informations sur les voies d'exposition probables**

**Informations sur le produit**

<b>Inhalation</b>	L'inhalation de vapeurs à concentration élevée peut provoquer une irritation du système respiratoire. Peut provoquer une irritation. Muqueuse. Toux et/ ou respiration sifflante. nausées. Vertiges.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Non irritant pendant l'utilisation normale. Sécheresse et/ou craquelure.
<b>Ingestion</b>	APRES INGESTION DE GRANDES QUANTITES :. Inconfort gastro-intestinal. Peut provoquer une dépression du système nerveux central. Perte de connaissance.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques****Symptômes****Toxicité aiguë****Mesures numériques de toxicité****Informations sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
BUTYL DIGLYCOL ACETATE	11920 mg/kg ( Rat )	5400 mg/kg ( Rabbit)	-

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Corrosion/irritation cutanée** Non irritant pendant l'utilisation normale.

**BUTYL DIGLYCOL ACETATE (124-17-4)**

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE 404	Lapin	Cutané(e)		24; 72 heures	non irritant

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

**BUTYL DIGLYCOL ACETATE (124-17-4)**

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OECD 492B	Lapin	in vitro œil			Provoque une sévère irritation des yeux

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** N'est pas un sensibilisant cutané. Non sensibilisant respiratoire.

**BUTYL DIGLYCOL ACETATE (124-17-4)**

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
EU Method B.6	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané

**Mutagenicité sur les cellules germinales** Non mutagène.

Informations sur les composants  
BUTYL DIGLYCOL ACETATE (124-17-4)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE 471	in vitro Bactéries S. typhimurium	Non mutagène
OCDE 473	in vitro Ovaire de hamster chinois (CHO)	Non mutagène

**Cancérogénicité** Non cancérogène.

**Toxicité pour la reproduction** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### BUTYL DIGLYCOL ACETATE (124-17-4)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE 414	Rat	Inclassable
OCDE 416	Souris	Inclassable

**STOT - exposition unique** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT - exposition répétée** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE 408	Rat	Oral(e)	250 mg/kg pc/jour	90 jours	Négatif NOAEL
OCDE 411	Rat	Cutané(e)	> 2000 mg/kg pc/jour	13 weeks	Négatif NOAEL
OCDE 413	Rat	Inhalation	118 mg/m <sup>3</sup>	90 jours	Négatif CSENO

**Danger par aspiration** Non classé.

### 11.2. Informations sur d'autres dangers

#### 11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

**Propriétés perturbatrices endocriniennes** Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

#### 11.2.2. Autres informations

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Écotoxicité** Le produit ne contient aucune substance connue comme étant dangereuse pour la santé ou pour l'environnement à des concentrations exigeant une prise en compte.

#### BUTYL DIGLYCOL ACETATE (124-17-4)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë	Eau douce Brachydanio rerio	CL50	50 - 70 mg/L	96 heures	

OCDE, essai n° 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate	Eau douce Daphnia magna	CE0	>= 120 mg/L	48 heures	
OCDE, essai n° 201 : Algues d'eau douce et cyanobactéries, essai d'inhibition de la croissance	Eau douce Pseudokirchneriella subcapitata	CE10	120 mg/L	72 heures	
Toxicité chronique	Eau douce Pisces	ChV	6 mg/L		
Toxicité chronique AFNOR	Eau douce Ceriodaphnia dubia	CE10	10.84 mg/L	7 jours	
OCDE, essai n° 209 : Boue activée, essai d'inhibition de la respiration (oxydation du carbone et de l'ammonium)	Eau douce activated sludge	CE0	1575 mg/L	30 minutes	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

**Persistance et dégradabilité** Facilement biodégradable.

BUTYL DIGLYCOL ACETATE (124-17-4)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301D : Biodégradabilité facile : Essai en flacon fermé (TG 301 D)	20 jours	Biodégradation 73 %	Facilement biodégradable

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

**Bioaccumulation** Bioaccumulation peu probable.

**Informations sur les composants**

Nom chimique	Coefficient de partage
BUTYL DIGLYCOL ACETATE	1.7

**12.4. Mobilité dans le sol**

**Mobilité dans le sol** Très mobile dans le sol.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**Évaluation PBT et vPvB** Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
BUTYL DIGLYCOL ACETATE	La substance n'est pas PBT/vPvB

**12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes**

**Propriétés perturbatrices endocriniennes** Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Déchets de résidus/produits inutilisés</b>	Les déchets doivent être traités comme déchets spéciaux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets. Ne pas percer ni incinérer les récipients. Éviter le rejet dans l'environnement.
<b>Emballages contaminés</b>	Ne pas réutiliser les récipients vides.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****IATA**

<b>14.1 Numéro UN ou numéro d'identification</b>	non réglementé
<b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	non réglementé
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	non réglementé
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Non
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	
<b>Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)

**IMDG**

<b>14.1 Numéro UN ou numéro d'identification</b>	non réglementé
<b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	non réglementé
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	non réglementé
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Non
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	
<b>Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)
<b>14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI</b>	Aucune information disponible

**RID**

<b>14.1 Numéro UN ou numéro d'identification</b>	non réglementé
<b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	non réglementé
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	non réglementé
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Non
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	
<b>Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)
<b>14.1 Numéro UN ou numéro d'identification</b>	non réglementé
<b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	non réglementé
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	non réglementé
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Non
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	
<b>Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales****France****Maladies professionnelles (R-463-3, France)**

Nom chimique	Numéro RG, France
BUTYL DIGLYCOL ACETATE 124-17-4	RG 84

**Allemagne**

**Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK)** légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)

**Union européenne**

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

**Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :**

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).  
Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).

**Product restricted per REACH Annex XVII:** 3.

**Polluants organiques persistants**

non applicable

**Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

non applicable

**Inventaires internationaux****TSCA**

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

**DSL/NDSL**

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

**EINECS/ELINCS**

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

**ENCS**

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

**IECSC**

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

**KECI**

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

**PICCS**

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

**AIIC**

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

**NZIoC**

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

**Légende :**

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**AIIC** - Inventaire australien des produits chimiques industriels

**NZIoC** - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

**Rapport sur la sécurité chimique** Une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre pour cette substance

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

#### Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

#### Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale

\*

Désignation « Peau »

+ Sensibilisants

Remarque sur la révision [Sections de la FDS mises à jour 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 14 15 16](#)

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

#### Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_API)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)  
Base de données sur les substances dangereuses  
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)  
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)  
Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)  
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)  
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)  
National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)  
Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)  
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)  
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité  
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV  
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation  
Organisation mondiale de la santé

**Préparée par** Lisa Bland  
**Préparée par**

**Remplace la date** 02-oct.-2023

**Date de révision** 14-avr.-2026

**Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	2-(2-butoxyethoxy)ethyl acetate
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119475110-51-XXXX
<b>Numéro CAS</b>	124-17-4
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	204-685-9
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Formulation et (re)conditionnement des substances et mélanges
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC28 - Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

#### Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	<= 1500
Unités	kg/d

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	<= 450
Unités	tonnes/an

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	>= 4000 m3/d
Traitement des boues	Pas d'application des boues sur les sols

**Informations supplémentaires**

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure
---------------------------	------------------------

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de gestion des risques**

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Entourer de digues les installations de stockage pour prévenir toute pollution des sols et des eaux en cas de déversement Un plan de prévention des fuites est nécessaire pour empêcher tout déversement continu de faible ampleur Le site doit se doter d'un plan d'urgence en cas de déversement pour garantir la mise en place de mesures de sauvegarde adaptées minimisant l'impact des rejets épisodiques
--	--

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Air	non applicable
Eau	Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur Éliminer les déchets ou les sacs/récipients usagés conformément aux réglementations locales
Méthodes de traitement des déchets	Incinération des déchets dangereux
Efficacité d'au moins	99.98%

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyage régulier des équipements
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Expositions générales (systèmes clos) Processus par lots

Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Expositions générales (systèmes ouverts)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Processus par lots Température supérieure à l'ambiante Utilisation dans des systèmes confinés
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% Manipuler la substance dans un système principalement fermé doté d'une ventilation d'extraction Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Conditions d'exploitation	Température supérieure à l'ambiante

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Échantillonnage en cours de processus
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de vrac
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Manuel(le)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de fûts/lots
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Remplissage des fûts et des petits emballages

Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Titre	Activités de laboratoire
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 - Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Stockage
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Stocker la substance en système fermé
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source	Stocker la substance en système fermé

vers le travailleur	
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

### Section 3 - Estimation d'exposition

#### Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

##### Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.108 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.8 mg/kg dw
Eau de mer	0.0108 mg/l
Sédiments marins	0.08 mg/kg dw
Terrestre	0.29 mg/kg dw
Impact sur le traitement des eaux usées	100 mg/l
Chaîne alimentaire	70 mg/kg
Déversement intermittent	0.6 mg/l

##### Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.024 mg/l	0.225
Sédiments d'eau douce	0.282 mg/kg dw	0.353
Eau de mer	0.002 mg/l	0.225
Sédiments marins	0.028 mg/kg dw	0.353
STP Stations d'épuration	0.236 mg/l	< 0.01
Terrestre	0.009 mg/kg dw	0.031

##### Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	100 mg/kg bw/d
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.9 mg/kg bw/d

##### Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

##### Remarques

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour le risque pour la santé humaine.

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Modèle ECETOC TRA utilisé. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	2-(2-butoxyethoxy)ethyl acetate
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119475110-51-XXXX
<b>Numéro CAS</b>	124-17-4
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	204-685-9
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Revêtements et Encres
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC28 - Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
<b>Catégories de produit</b>	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC18 - Encres et toners PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

**Quantités utilisées**

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	<= 500
Unités	kg/d

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	<= 150
Unités	tonnes/an

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	>= 4000 m3/d
Traitement des boues	Pas d'application des boues sur les sols

**Informations supplémentaires**

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure
---------------------------	------------------------

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Eau	Traitement biologique aérobie
-----	-------------------------------

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyage régulier des équipements
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Expositions générales (systèmes clos)
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

	Utiliser une protection oculaire adaptée
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Expositions générales (systèmes clos)
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Formation de pellicules Température supérieure à l'ambiante
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance dans un système principalement fermé doté d'une ventilation d'extraction Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Conditions d'exploitation	Température supérieure à l'ambiante

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Formation de pellicules
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% Manipuler la substance dans un système principalement fermé doté d'une ventilation d'extraction Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Opérations de mélangeage (systèmes clos) Processus par lots Utilisation dans des systèmes confinés
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle

	adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Titre	Préparation de matière pour application
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Titre	Manuel(le)
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés D'autres mesures de protection de la peau, comme des combinaisons étanches ou des écrans faciaux, peuvent être nécessaires en cas d'activités générant une forte dispersion et entraînant probablement une libération substantielle d'aérosols, par exemple la pulvérisation Porter un écran facial approprié
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Transferts de matières
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité

l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de matières
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Application au rouleau, par étalement, en flux Manuel(le)
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Application au rouleau, par étalement, en flux Tâche automatisée
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Titre	Activités de laboratoire
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 - Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Stockage
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Stocker la substance en système fermé
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

### **Section 3 - Estimation d'exposition**

#### **Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles**

##### **Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

<b>Eau douce</b>	0.108 mg/l
<b>Sédiments d'eau douce</b>	0.8 mg/kg dw
<b>Eau de mer</b>	0.0108 mg/l
<b>Sédiments marins</b>	0.08 mg/kg dw
<b>Terrestre</b>	0.29 mg/kg dw

Impact sur le traitement des eaux usées 100 mg/l  
 Chaîne alimentaire 70 mg/kg  
 Déversement intermittent 0.6 mg/l

Méthode de calcul Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.032 mg/l	0.298
Sédiments d'eau douce	0.373 mg/kg dw	0.467
Eau de mer	0.003 mg/l	0.298
Sédiments marins	0.037 mg/kg dw	0.467
STP Stations d'épuration	0.314 mg/l	< 0.01
Terrestre	0.012 mg/kg dw	0.04

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique 100 mg/kg bw/d  
 Consommateur - orale, long terme - systémique 7.9 mg/kg bw/d

Méthode de calcul Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Remarques Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour le risque pour la santé humaine.

#### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Modèle ECETOC TRA utilisé. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	2-(2-butoxyethoxy)ethyl acetate
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119475110-51-XXXX
<b>Numéro CAS</b>	124-17-4
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	204-685-9
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Revêtements et Encres
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
<b>Catégories de processus</b>	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles PROC28 - Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
<b>Catégories de produit</b>	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC18 - Encres et toners PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU22 - Utilisations professionnelles

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

#### Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure/extérieure
---------------------------	-----------------------------------

#### Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Prévenir tout rejet dans l'environnement conformément aux exigences réglementaires
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Entourer de digues les installations de stockage pour prévenir toute pollution des sols et des eaux en cas de déversement

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Air	non applicable Mesures typiques visant à maintenir les concentrations en particules et COV atmosphériques sur les lieux de travail en dessous des VLEP correspondantes : par exemple épurateur thermique humide - élimination des gaz et/ou filtration de l'air - élimination des particules, oxydation thermique et/ou récupération des vapeurs - adsorption
Eau	Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur Éliminer les déchets ou les sacs/récipients usagés conformément aux réglementations locales
Méthodes de traitement des déchets	Incinération des déchets dangereux
Efficacité d'au moins	99.98%

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Forme physique du produit	Liquide
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Titre	Préparation de matière pour application
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Transferts de matières Transferts de fûts/lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés

l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de matières Transferts de fûts/lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Application au rouleau, par étalement, en flux Utilisation extérieure
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Application au rouleau, par étalement, en flux Utilisation intérieure
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Manuel(le) Utilisation extérieure
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Porter un écran facial approprié
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Manuel(le) Utilisation intérieure
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Titre	Activités de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure

Catégories de processus	PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Titre	Manuel(le)
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure

Catégories de processus	PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Titre	Application manuelle - Peintures au doigt, craies, adhésifs
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 - Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure

### **Section 3 - Estimation d'exposition**

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**

**- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

<b>Eau douce</b>	0.108 mg/l
<b>Sédiments d'eau douce</b>	0.8 mg/kg dw
<b>Eau de mer</b>	0.0108 mg/l
<b>Sédiments marins</b>	0.08 mg/kg dw
<b>Terrestre</b>	0.29 mg/kg dw
<b>Impact sur le traitement des eaux usées</b>	100 mg/l
<b>Chaîne alimentaire</b>	70 mg/kg
<b>Déversement intermittent</b>	0.6 mg/l

**Méthode de calcul** Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	< 0.001 mg/l	< 0.01

Sédiments d'eau douce	0.009 mg/kg dw	0.011
Eau de mer	< 0.001 mg/l	< 0.01
Sédiments marins	< 0.001 mg/kg dw	0.011
STP Stations d'épuration	< 0.001 mg/l	< 0.01
Terrestre	0.009 mg/kg dw	0.031

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

<b>Travailleur - cutanée, long terme - systémique</b>	100 mg/kg bw/d
<b>Consommateur – orale, long terme – systémique</b>	7.9 mg/kg bw/d

**Méthode de calcul** Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

**Remarques** Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour le risque pour la santé humaine.

#### **Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition**

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Modèle ECETOC TRA utilisé. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom chimique	2-(2-butoxyethoxy)ethyl acetate
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475110-51-XXXX
Numéro CAS	124-17-4
CE n° (numéro d'index UE)	204-685-9
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

Titre	Revêtements et Encres
Type	Consommateurs
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique	ESVOC SpERC 8.3c.v2
Catégories de produit	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC18 - Encres et toners PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir
Secteurs d'utilisation	SU21 - Utilisations par des consommateurs

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 8.3c.v2

#### Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure/extérieure
---------------------------	-----------------------------------

#### Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques
-----	---

#### Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

#### Contrôle de l'exposition des consommateurs

Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
(Sous-)Catégories de produit	Peinture murale aqueuse au latex
Englobe les concentrations jusqu'à	1.5%
Remarques	Non Pulvérisation

Quantités utilisées	Quantité par utilisation 276 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute opération d'une durée supérieure à 2.2 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 2 semaines par an
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	428.7 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m3
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer.

Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
(Sous-)Catégories de produit	Peinture à base d'eau à teneur élevée en solides et en solvant
Englobe les concentrations jusqu'à	27.5%
Remarques	Non Pulvérisation
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 744 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute opération d'une durée supérieure à 2.2 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 2 semaines par an
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	428.7 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m3
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer.

Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
(Sous-)Catégories de produit	Bouteille de spray aérosol
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 215 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute opération d'une durée supérieure à 0.33 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 2 semaines par an
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	0 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	34 m3

Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
(Sous-)Catégories de produit	Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Remarques	Non Pulvérisation
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 491 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute utilisation supérieure à 2 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 2 semaines par an
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	857.5 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m3
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer.

Catégories de produits [PC]	PC18 - Encres et toners
Englobe les concentrations jusqu'à	10%
Remarques	Non Pulvérisation

Quantités utilisées	Quantité par utilisation 40 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute opération d'une durée supérieure à 2.2 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	71.4 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer.

Catégories de produits [PC]	PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir
(Sous-)Catégories de produit	Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles, chaussures)
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Remarques	Non Pulvérisation
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 56 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute opération d'une durée supérieure à 1.23 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 2 semaines par an
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	430 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer.

Catégories de produits [PC]	PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir
(Sous-)Catégories de produit	Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Remarques	Non Pulvérisation
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 56 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute opération d'une durée supérieure à 0.33 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 2 semaines par an
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	430 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer.

### **Section 3 - Estimation d'exposition**

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**

**- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 8.3c.v2**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

<b>Eau douce</b>	0.108 mg/l
<b>Sédiments d'eau douce</b>	0.8 mg/kg dw
<b>Eau de mer</b>	0.0108 mg/l
<b>Sédiments marins</b>	0.08 mg/kg dw
<b>Terrestre</b>	0.29 mg/kg dw
<b>Impact sur le traitement des</b>	100 mg/l

**eaux usées**  
**Chaîne alimentaire** 70 mg/kg  
**Déversement intermittent** 0.6 mg/l

**Méthode de calcul** Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	< 0.001 mg/l	< 0.01
Sédiments d'eau douce	0.008 mg/kg dw	0.011
Eau de mer	< 0.001 mg/l	< 0.01
Sédiments marins	< 0.001 mg/kg dw	0.011
STP Stations d'épuration	< 0.001 mg/l	< 0.01
Terrestre	0.009 mg/kg dw	0.031

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

**Travailleur - cutanée, long terme - systémique** 100 mg/kg bw/d  
**Consommateur – orale, long terme – systémique** 7.9 mg/kg bw/d

**Méthode de calcul** EGRET

Catégories de produit	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants	Consommateur – orale, long terme – systémique	0 mg/kg bw/d	< 0.01
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants	Consommateur – orale, long terme – systémique	0 mg/kg bw/d	< 0.01
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants	Consommateur – orale, long terme – systémique	0 mg/kg bw/d	< 0.01
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants	Consommateur – orale, long terme – systémique	0 mg/kg bw/d	< 0.01
PC18 - Encres et toners	Consommateur – orale, long terme – systémique	0 mg/kg bw/d	< 0.01
PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir	Consommateur – orale, long terme – systémique	0 mg/kg bw/d	< 0.01
PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir	Consommateur – orale, long terme – systémique	0 mg/kg bw/d	< 0.01

**Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition**

Il n'est pas attendu que les expositions théoriques dépassent les valeurs de référence applicables aux consommateurs lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques de la section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	2-(2-butoxyethoxy)ethyl acetate
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119475110-51-XXXX
<b>Numéro CAS</b>	124-17-4
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	204-685-9
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Utilisation en laboratoire
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
<b>Catégories de processus</b>	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
<b>Catégories de produit</b>	PC21 - Substances chimiques de laboratoire
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU22 - Utilisations professionnelles

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

#### Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure
---------------------------	------------------------

#### Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Prévenir tout rejet dans l'environnement conformément aux exigences réglementaires
--	--

#### Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques
-----	---

#### Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur Éliminer les déchets ou les sacs/récipients usagés conformément aux réglementations locales
Méthodes de traitement des déchets	Incinération des déchets dangereux
Efficacité d'au moins	99.98%

<b>Contrôle de l'exposition des travailleurs</b>	
Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

### **Section 3 - Estimation d'exposition**

#### **Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**

##### **Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

<b>Eau douce</b>	0.108 mg/l
<b>Sédiments d'eau douce</b>	0.8 mg/kg dw
<b>Eau de mer</b>	0.0108 mg/l
<b>Sédiments marins</b>	0.08 mg/kg dw
<b>Terrestre</b>	0.29 mg/kg dw
<b>Impact sur le traitement des eaux usées</b>	100 mg/l
<b>Chaîne alimentaire</b>	70 mg/kg
<b>Déversement intermittent</b>	0.6 mg/l

##### **Méthode de calcul** Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	< 0.001 mg/l	< 0.01
Sédiments d'eau douce	0.008 mg/kg dw	0.011
Eau de mer	< 0.001 mg/l	< 0.01
Sédiments marins	< 0.001 mg/kg dw	0.011
STP Stations d'épuration	< 0.001 mg/l	< 0.01
Terrestre	0.009 mg/kg dw	0.031

##### **Dose dérivée sans effet (DNEL):**

<b>Travailleur - cutanée, long terme - systémique</b>	100 mg/kg bw/d
<b>Consommateur - orale, long terme - systémique</b>	7.9 mg/kg bw/d

##### **Méthode de calcul**

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

##### **Remarques**

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour le risque pour la santé humaine.

#### **Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition**

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Modèle ECETOC TRA utilisé. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	2-(2-butoxyethoxy)ethyl acetate
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119475110-51-XXXX
<b>Numéro CAS</b>	124-17-4
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	204-685-9
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Utilisation dans des produits agrochimiques
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
<b>Catégories de processus</b>	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC28 - Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
<b>Catégories de produit</b>	PC27 - Produits phytopharmaceutiques
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU22 - Utilisations professionnelles

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

#### Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure/extérieure
---------------------------	-----------------------------------

#### Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Prévenir tout rejet dans l'environnement conformément aux exigences réglementaires
--	--

#### Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques
-----	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur Éliminer les déchets ou les sacs/récipients usagés conformément aux réglementations locales
Méthodes de traitement des déchets	Incinération des déchets dangereux
Efficacité d'au moins	99.98%

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Présume une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Manuel(le)
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un écran facial approprié
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Machine
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un écran facial approprié
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Titre	Application manuelle spécifique via pistolets pulvérisateurs à gâchette, trempage, etc
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 - Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure

### **Section 3 - Estimation d'exposition**

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**

**- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

<b>Eau douce</b>	0.108 mg/l
<b>Sédiments d'eau douce</b>	0.8 mg/kg dw
<b>Eau de mer</b>	0.0108 mg/l
<b>Sédiments marins</b>	0.08 mg/kg dw
<b>Terrestre</b>	0.29 mg/kg dw
<b>Impact sur le traitement des eaux usées</b>	100 mg/l
<b>Chaîne alimentaire</b>	70 mg/kg
<b>Déversement intermittent</b>	0.6 mg/l

**Méthode de calcul** Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	< 0.001 mg/l	< 0.01

Sédiments d'eau douce	0.008 mg/kg dw	0.011
Eau de mer	< 0.001 mg/l	< 0.01
Sédiments marins	< 0.001 mg/kg dw	0.011
STP Stations d'épuration	< 0.001 mg/l	< 0.01
Terrestre	0.009 mg/kg dw	0.031

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	100 mg/kg bw/d
Consommateur – orale, long terme – systémique	7.9 mg/kg bw/d

**Méthode de calcul**

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

**Remarques**

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour le risque pour la santé humaine.

#### **Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition**

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Modèle ECETOC TRA utilisé. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	2-(2-butoxyethoxy)ethyl acetate
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119475110-51-XXXX
<b>Numéro CAS</b>	124-17-4
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	204-685-9
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Utilisation dans des produits agrochimiques
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
<b>Catégories de processus</b>	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC28 - Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
<b>Catégories de produit</b>	PC12 - Fertilisants
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU22 - Utilisations professionnelles

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

#### Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure/extérieure
---------------------------	-----------------------------------

#### Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Prévenir tout rejet dans l'environnement conformément aux exigences réglementaires
--	--

#### Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques
-----	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur Éliminer les déchets ou les sacs/récipients usagés conformément aux réglementations locales
Méthodes de traitement des déchets	Incinération des déchets dangereux
Efficacité d'au moins	99.98%

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Présume une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Manuel(le)
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un écran facial approprié
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Machine
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un écran facial approprié
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Titre	Application manuelle spécifique via pistolets pulvérisateurs à gâchette, trempage, etc
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 - Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure

### **Section 3 - Estimation d'exposition**

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**

**- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

<b>Eau douce</b>	0.108 mg/l
<b>Sédiments d'eau douce</b>	0.8 mg/kg dw
<b>Eau de mer</b>	0.0108 mg/l
<b>Sédiments marins</b>	0.08 mg/kg dw
<b>Terrestre</b>	0.29 mg/kg dw
<b>Impact sur le traitement des eaux usées</b>	100 mg/l
<b>Chaîne alimentaire</b>	70 mg/kg
<b>Déversement intermittent</b>	0.6 mg/l

**Méthode de calcul** Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	< 0.001 mg/l	< 0.01

Sédiments d'eau douce	0.008 mg/kg dw	0.011
Eau de mer	< 0.001 mg/l	< 0.01
Sédiments marins	< 0.001 mg/kg dw	0.011
STP Stations d'épuration	< 0.001 mg/l	< 0.01
Terrestre	0.009 mg/kg dw	0.031

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	100 mg/kg bw/d
Consommateur – orale, long terme – systémique	7.9 mg/kg bw/d

**Méthode de calcul**

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

**Remarques**

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour le risque pour la santé humaine.

#### **Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition**

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Modèle ECETOC TRA utilisé. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	2-(2-butoxyethoxy)ethyl acetate
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119475110-51-XXXX
<b>Numéro CAS</b>	124-17-4
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	204-685-9
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Liant et Agents de démoulage
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC28 - Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
<b>Catégories de produit</b>	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

#### Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	<= 100
Unités	kg/d

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	<= 30
Unités	tonnes/an

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	>= 4000 m3/d
Traitement des boues	Pas d'application des boues sur les sols

**Informations supplémentaires**

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure
---------------------------	------------------------

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de gestion des risques**

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Prévenir tout rejet dans l'environnement conformément aux exigences réglementaires
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Entourer de digues les installations de stockage pour prévenir toute pollution des sols et des eaux en cas de déversement

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Eau	Traitement biologique aérobie
-----	-------------------------------

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur Éliminer les déchets ou les sacs/récipients usagés conformément aux réglementations locales
Méthodes de traitement des déchets	Incinération des déchets dangereux
Efficacité d'au moins	99.98%

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyage régulier des équipements
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Transferts de matières
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Transferts de matières
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Transferts de matières
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de fûts/lots
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Opérations de mélangeage (systèmes clos)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)

vers le travailleur	
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Titre	Machine
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Porter un écran facial approprié D'autres mesures de protection de la peau, comme des combinaisons étanches ou des écrans faciaux, peuvent être nécessaires en cas d'activités générant une forte dispersion et entraînant probablement une libération substantielle d'aérosols, par exemple la pulvérisation
Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Titre	Manuel(le)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Porter un écran facial approprié D'autres mesures de protection de la peau, comme des combinaisons étanches ou des écrans faciaux, peuvent être nécessaires en cas d'activités générant une forte dispersion et entraînant probablement une libération substantielle d'aérosols, par exemple la pulvérisation
Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Manuel(le)
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements

contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 - Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Stockage
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Stocker la substance en système fermé
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée
-------------------------	---

	maîtrisée
Titre	Stockage
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Stocker la substance en système fermé
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée

### Section 3 - Estimation d'exposition

#### Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

##### Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.108 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.8 mg/kg dw
Eau de mer	0.0108 mg/l
Sédiments marins	0.08 mg/kg dw
Terrestre	0.29 mg/kg dw
Impact sur le traitement des eaux usées	100 mg/l
Chaîne alimentaire	70 mg/kg
Déversement intermittent	0.6 mg/l

##### Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.016 mg/l	0.152
Sédiments d'eau douce	0.191 mg/kg dw	0.239
Eau de mer	0.002 mg/l	0.153
Sédiments marins	0.019 mg/kg dw	0.239
STP Stations d'épuration	0.157 mg/l	< 0.01
Terrestre	0.014 mg/kg dw	0.05

##### Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	100 mg/kg bw/d
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.9 mg/kg bw/d

##### Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

##### Remarques

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour le risque pour la santé humaine.

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Modèle

ECETOC TRA utilisé. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	2-(2-butoxyethoxy)ethyl acetate
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119475110-51-XXXX
<b>Numéro CAS</b>	124-17-4
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	204-685-9
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Liant et Agents de démoulage
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
<b>Catégories de produit</b>	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU22 - Utilisations professionnelles

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

#### Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure/extérieure
---------------------------	-----------------------------------

#### Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Prévenir tout rejet dans l'environnement conformément aux exigences réglementaires
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Entourer de digues les installations de stockage pour prévenir toute pollution des sols et des eaux en cas de déversement

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Eau	Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques
-----	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur Éliminer les déchets ou les sacs/récipients usagés conformément aux réglementations locales
Méthodes de traitement des déchets	Incinération des déchets dangereux
Efficacité d'au moins	99.98%

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Expositions générales (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	20°C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Expositions générales (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	20°C

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Expositions générales (systèmes clos) Processus par lots
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés homologués EN 374 Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	20°C

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Expositions générales (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de fûts/lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Transferts de fûts/lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Titre	Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)

vers le travailleur	
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Machine
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Manuel(le)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Manuel(le)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25°C

### Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  
 - ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.108 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.8 mg/kg dw
Eau de mer	0.0108 mg/l
Sédiments marins	0.08 mg/kg dw
Terrestre	0.29 mg/kg dw
Impact sur le traitement des eaux usées	100 mg/l
Chaîne alimentaire	70 mg/kg
Déversement intermittent	0.6 mg/l

Méthode de calcul Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	< 0.001 mg/l	< 0.01
Sédiments d'eau douce	0.009 mg/kg dw	0.011
Eau de mer	< 0.001 mg/l	< 0.01
Sédiments marins	< 0.001 mg/kg dw	0.011
STP Stations d'épuration	< 0.001 mg/l	< 0.01
Terrestre	0.009 mg/kg dw	0.031

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	100 mg/kg bw/d
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.9 mg/kg bw/d

Méthode de calcul Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Remarques Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour le risque pour la santé humaine.

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Modèle ECETOC TRA utilisé. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	2-(2-butoxyethoxy)ethyl acetate
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119475110-51-XXXX
<b>Numéro CAS</b>	124-17-4
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	204-685-9
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Liant et Agents de démoulage
<b>Type</b>	Consommateurs
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 8.3c.v2
<b>Catégories de produit</b>	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU21 - Utilisations par des consommateurs

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 8.3c.v2

#### Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure/extérieure
---------------------------	-----------------------------------

#### Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques
-----	---

#### Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

#### Contrôle de l'exposition des consommateurs

Catégories de produits [PC]	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité
(Sous-)Catégories de produit	Produits d'étanchéité
Englobe les concentrations jusqu'à	30%
Remarques	Non Pulvérisation
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 75 g/événement

Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	35.72 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**

**- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 8.3c.v2**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

Eau douce	0.108 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.8 mg/kg dw
Eau de mer	0.0108 mg/l
Sédiments marins	0.08 mg/kg dw
Terrestre	0.29 mg/kg dw
Impact sur le traitement des eaux usées	100 mg/l
Chaîne alimentaire	70 mg/kg
Déversement intermittent	0.6 mg/l

**Méthode de calcul** Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	< 0.001 mg/l	< 0.01
Sédiments d'eau douce	0.008 mg/kg dw	0.011
Eau de mer	< 0.001 mg/l	< 0.01
Sédiments marins	< 0.001 mg/kg dw	0.011
STP Stations d'épuration	< 0.001 mg/l	< 0.01
Terrestre	0.009 mg/kg dw	0.031

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	100 mg/kg bw/d
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.9 mg/kg bw/d

**Méthode de calcul** EGRET

Catégories de produit	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité	Consommateur - orale, long terme - systémique	0 mg/kg bw/d	< 0.01

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Il n'est pas attendu que les expositions théoriques dépassent les valeurs de référence applicables aux consommateurs lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques de la section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins

équivalent. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	2-(2-butoxyethoxy)ethyl acetate
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119475110-51-XXXX
<b>Numéro CAS</b>	124-17-4
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	204-685-9
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Utilisation dans les produits chimiques de transformation
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC28 - Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
<b>Catégories de produit</b>	PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir PC34 - Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

#### Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	<= 100

Unités	kg/d
Type	Quantité annuelle par site
Valeur	<= 30
Unités	tonnes/an

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	>= 4000 m3/d
Traitement des boues	Pas d'application des boues sur les sols

**Informations supplémentaires**

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure
---------------------------	------------------------

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de gestion des risques**

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Prévenir tout rejet dans l'environnement conformément aux exigences réglementaires
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Entourer de digues les installations de stockage pour prévenir toute pollution des sols et des eaux en cas de déversement

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Eau	Traitement biologique aérobie
-----	-------------------------------

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur Éliminer les déchets ou les sacs/récipients usagés conformément aux réglementations locales
Méthodes de traitement des déchets	Incinération des déchets dangereux
Efficacité d'au moins	99.98%

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Nettoyer immédiatement les déversements Nettoyage régulier des équipements
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation intérieure

Pré suppose une température de processus ne dépassant pas	25°C
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Expositions générales (systèmes clos)
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Expositions générales (systèmes clos) Processus par lots
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Expositions générales (systèmes ouverts)
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Titre	Préparation de matière pour application
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Transferts de matières
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de vrac
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de fûts/lots
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC28 - Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Stockage
Conditions techniques et mesures de	Stocker la substance en système fermé

contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Stocker la substance en système fermé
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

### Section 3 - Estimation d'exposition

#### Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

#### Concentration prévisible sans effet (PNEC)

<b>Eau douce</b>	0.108 mg/l
<b>Sédiments d'eau douce</b>	0.8 mg/kg dw
<b>Eau de mer</b>	0.0108 mg/l
<b>Sédiments marins</b>	0.08 mg/kg dw
<b>Terrestre</b>	0.29 mg/kg dw
<b>Impact sur le traitement des eaux usées</b>	100 mg/l
<b>Chaîne alimentaire</b>	70 mg/kg
<b>Déversement intermittent</b>	0.6 mg/l

#### Méthode de calcul Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.004 mg/l	0.036
Sédiments d'eau douce	0.045 mg/kg dw	0.056
Eau de mer	< 0.001 mg/l	0.036
Sédiments marins	0.005 mg/kg dw	0.057
STP Stations d'épuration	0.031 mg/l	< 0.01
Terrestre	0.009 mg/kg dw	0.031

#### Dose dérivée sans effet (DNEL):

<b>Travailleur - cutanée, long terme - systémique</b>	100 mg/kg bw/d
<b>Consommateur – orale, long terme – systémique</b>	7.9 mg/kg bw/d

#### Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

#### Remarques

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour le risque pour la santé humaine.

#### **Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition**

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Modèle ECETOC TRA utilisé. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.